



BNP PARIBAS

Paris, le jeudi 25 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dividende

A l'occasion de l'annonce des résultats de l'exercice 2015, il a été précisé que le Conseil d'administration de BNP Paribas proposera à l'Assemblée Générale le versement exclusivement en numéraire d'un dividende de 2,31 euros par action.

Le Conseil d'administration proposera également à l'Assemblée Générale que le détachement du dividende soit fixé au jeudi 2 juin 2016 pour une mise en paiement qui interviendra le lundi 6 juin 2016 (1).

(1) Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale prévue le 26 mai 2016